

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance ordinaire du conseil d'établissement du 17 décembre 2024, à 18 h 30, Bibliothèque

ÉTAIENT PRÉSENTS (12) :

Madame Valérie Barbin, membre parent
Monsieur Patrick Labrie, membre parent
Madame Geneviève Labelle, membre parent
Monsieur Louis-Michel Jutras, membre parent
Madame Carolina Fernandez, membre parent
Madame Claire Desrosiers, enseignante
Madame Andréanne Desjardins, enseignante
Madame Danielle Faucher, enseignante
Madame Catherine Hamel, enseignante
Madame Jacqueline Fournier, technicienne au service de garde
Madame Sylvie Landry, directrice
Madame Alexandra Lafontaine, directrice adjointe

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

La présidente souhaite la bienvenue. Elle constate le quorum à 18 h 30.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour

Madame Jacqueline Fournier propose l'adoption de l'ordre du jour. Il est adopté à l'unanimité.

CÉ-2024-2025-28

3. Revue et approbation des procès-verbaux du 23 octobre et du 19 novembre 2024.

Madame Andréanne Desjardins propose l'adoption des PV du 23 octobre et du 19 novembre 2024. Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

CÉ-2024-2025-29

CÉ-2024-2025-30

4. Suivi à la dernière rencontre :

- **Inscription à Enchantons-nous : tirage**

À la suite des recommandations faites par le CÉ aux enseignantes de musique, celles-ci ont décidé que dès l'an prochain, il y aura une première sélection faite par un tirage au sort. Par la suite, s'il se libère des places, un deuxième tirage sera effectué parmi les inscriptions restantes.

- **OPP**

La directrice informe le CÉ des échanges avec des parents afin que ceux-ci se conforment aux règles de fonctionnement édictées pour cette organisation de parents par la Loi sur l'instruction publique.

5. Parole au public :

Aucun public présent.

6. Points de décision et de discussion :

6.1. 6.1 Attribution du reliquat, approbation

Madame Landry nous présente le document Reliquat de l'action collective sur les frais facturés aux parents.

En conséquence, sur proposition de Carolina Fernandez, il est résolu à l'unanimité d'approuver que la somme de 4 960\$ soit reversée au fonds à destination spéciale.

CÉ-2024-2025-31

6.2. Fournisseur Photos scolaires

Madame Landry nous présente deux nouvelles compagnies de photographe. À la suite de cet échange, nous décidons de remettre le choix du photographe pour l'année 2025-2026 au prochain CÉ. D'ici là, les membres du conseil sont invités à faire des propositions d'autres compagnies de photographe à Mme Landry.

Il est souhaité que les photos soient prises en septembre et idéalement dans nos classes.

Grille-matières:

En conséquence, sur la proposition de Madame Danielle Faucher, il est résolu à l'unanimité d'approuver la grille-matières pour l'année 2025-2026.

Une discussion devra avoir lieu en assemblée générale quant à la possibilité de choisir une autre discipline d'art au 2^e et au 3^e cycle. Cela devra avoir lieu d'ici juin.

CÉ-2024-2025-32

7. Points d'information

7.1. Projet éducatif

Madame Landry fait la présentation du projet éducatif. Des rencontres ont eu lieu avec les différents cycles depuis le début d'année afin d'identifier les moyens à mettre en place dans le plan d'action. Des discussions pédagogiques sont proposées lors des assemblées générales et cela permet de dégager les pratiques pédagogiques prometteuses.

Le plan d'action sera présenté au CÉ d'ici juin.

7.2. Suivi du projet cour d'école :

Il n'y a pas de développement à ce sujet. Nous devrions avoir plus d'informations lors du prochain CÉ.

7.3. Fonds à destination spéciale :

Madame Landry nous demande de remettre la somme de 1000\$ qui avait été attribuée à l'achat de livres pour les classes dans le fonds à destination spéciale étant donné que de nouvelles sommes d'argent provenant du ministère de l'Éducation ont été octroyées pour l'achat de livres pour le programme CCQ.

En conséquence, sur proposition de Geneviève Labelle, il est résolu à l'unanimité d'approuver que la somme de 1000\$ pour l'achat de livres soit remise dans le fonds à destination spéciale.

CÉ-2024-2025-33

7.4. Plan de lutte contre la violence et l'intimidation :

Le plan de lutte est à retravailler. Le document sera revu en janvier et février. Une présentation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation sera faite au CÉ dès qu'il sera finalisé.

À la demande de Madame Landry, des cartables seront gardés au secrétariat afin de consigner les signalements reçus.

Madame Landry mentionne que nous avons la chance d'avoir des TES et des professionnels dévoués et compétents à notre école.

8. Parole à la représentante du soutien :

Wolff, le concierge, restera avec nous jusqu'en janvier puisque Poste Canada tarde à donner suite à son embauche.

9. Parole aux membres du conseil d'établissement

Madame Geneviève Labelle soulève la problématique des suppléants qui arrivent à l'école et qui n'ont pas tous les outils à leur disposition pour bien fonctionner en classe. L'idée d'un cartable avec tous les documents pertinents a été soulevée. Un comité sera mis en place afin de répondre à ce besoin.

Madame Landry nous informe que des parents aimeraient être bénévoles à la bibliothèque. Madame Landry désire connaître le nom de ces personnes intéressées. Une formation sera offerte par le CSSP pour le traitement des livres aux bénévoles qui le souhaitent.

Madame Danielle Faucher aimerait que les livres thématiques de bibliothèque soient sortis plus tôt afin de permettre à plus d'élèves d'en bénéficier.

Madame Catherine Hamel souligne la magnifique entrée du service de garde. Des décorations de Noël ont été confectionnées par tous les enfants qui fréquentent le service de garde.

10. Parole au public

Aucun public n'est présent.

11. Parole à la direction

Alexandra Lafontaine souligne le travail exceptionnel de notre directrice.

12. Correspondance

Aucune correspondance n'a été reçue.

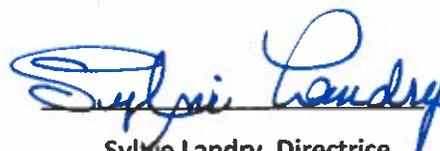
13. Levée de la séance

Madame Valérie Barbin lève la séance à 20 h 30.

CÉ-2024-2025-34



Valérie Barbin, Présidente



Sylvie Landry, Directrice